

UPOV

TG/32/7(proj.4)
 ORIGINAL : anglais
 DATE : 2012-07-17

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

VESCE COMMUNE

Code UPOV : VICIA_SAT

Vicia sativa L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établis par un expert de l'Espagne

pour examen par le

*Comité de rédaction élargi à sa réunion
 qui se tiendra à Genève les 9 et 10 janvier 2013*

Autres noms communs : *

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Vicia sativa</i> L.	Common vetch	Vesce commune	Saatwicke	Veza común

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VEGETATION.....	3
3.2 LIEU DES ESSAIS.....	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES A LA CONDUITE DE L'EXAMEN.....	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI.....	3
3.5 ESSAIS SUPPLEMENTAIRES.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENEITE.....	5
4.3 STABILITE.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	6
6.1 CATEGORIES DE CARACTERES.....	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES.....	6
6.3 TYPES D'EXPRESSION.....	7
6.4 VARIETES INDIQUEES A TITRE D'EXEMPLES.....	7
6.5 LEGENDE.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	13
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTERES.....	13
8.2 STADES DE CROISSANCE PHENOLOGIQUES DE LA VESCE COMMUNE ADAPTES DU BBCH DU POIS (MEIER 1997).....	15
9. BIBLIOGRAPHIE.....	17
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	18

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Vicia sativa* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

1 kg de graines.

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. À cet égard, ils doivent être effectués avec un appui physique pour assurer la formation correcte de la plante.

3.3.2 Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère est indiqué par un nombre dans la deuxième colonne du tableau des caractères. Les stades de développement correspondant à chaque nombre sont décrits au chapitre 8.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 200 plantes au moins, qui doivent être réparties en 2 répétitions ou plus.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 *Méthode d'observation*

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.2.2 La taille de l'échantillon recommandée pour la détermination de l'homogénéité est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères :

- A un échantillon de 100 plantes ou parties de plantes
- B un échantillon de 200 plantes

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 200 plantes, 5 plantes hors types sont tolérées. Dans le cas d'un échantillon de 100 plantes, trois plantes hors-type sont tolérées.

4.2.4 Pour les caractères "A", l'évaluation de l'homogénéité peut être réalisée en deux étapes. La première consiste à observer 20 plantes ou parties de plantes. Si aucune plante hors-type n'est observée, la variété est réputée homogène. Si plus de 3 plantes hors-type sont observées, la variété est réputée non homogène. Si 1 à 3 plantes hors-type sont observées, un échantillon supplémentaire de 80 plantes ou parties de plantes doit être observé.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci après pour le groupement des variétés :

- a) Époque de début de floraison (caractère 4)
- b) Stipule : pigmentation anthocyannique des nectaires (caractère 9)
- c) Graine : couleur de fond du tégument (caractère 18)
- d) Graine : ornements bruns (caractère 19)
- e) Graine : ornements bleu-noir (caractère 21)
- f) Graine : couleur des cotylédons (caractère 23)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

- | | | |
|----------------|--|--------------------------|
| (*) | Caractère avec astérisque | – voir le chapitre 6.1.2 |
| QL | Caractère qualitatif | – voir le chapitre 6.3 |
| QN | Caractère quantitatif | – voir le chapitre 6.3 |
| PQ | Caractère pseudo-qualitatif | – voir le chapitre 6.3 |
| MG, MS, VG, VS | | – voir le chapitre 4.1.5 |
| A, B : | Voir le chapitre 4.2 | |
| 0-92 | Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1 | |
| (+) | Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2. | |

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	12	Seedling: ratio length/width of leaflet of second primary leaf	Plantule : rapport longueur/largeur de la foliole de la deuxième feuille primaire	Keimpflanze: Verhältnis Länge/Breite des Blättchens des zweiten Primärblattes	Plántula: relación longitud/anchura del foliolo de la segunda hoja primaria		
	(*)						
	(+)						
QN		very low	très petit	sehr gering	muy baja		1
		low	petit	gering	baja	Ebena	3
		medium	moyen	mittel	media	Candy	5
		high	grand	hoch	alta	Prontivesa	7
		very high	très grand	sehr hoch	muy alta	Aneto	9
2.	11-13	Seedling: anthocyanin coloration on the base of the stem	Plantule : pigmentation anthocyanique à la base de la tige	Keimpflanze: Anthocyanfärbung an der Basis des Stengels	Plántula: coloración antocianica de la base del tallo		
	(*)						
	(+)						
QN		absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Cobra	1
		weak	faible	gering	débil		3
		medium	moyenne	mittel	media	Ina, Prontivesa	5
		strong	forte	stark	fuerte	Nacre	7
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
3.	51-59	Plant: intensity of green color of foliage	Plante: intensité de la couleur vert du feuillage	Pflanze: Intensität der Grünfärbung der Blätter	Planta: intensidad del color verde del follaje		
	(*)						
	(+)						
QN		light	claire	hell	claro	Acisreina	1
		medium	moyenne	mittel	medio	Kwarta	3
		dark	foncée	dunkel	oscuro		5
4.	63	Time of beginning of flowering	Epoque de début de floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de comienzo de la floración		
	(*)						
	(+)						
QN		very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Barbicos, Piedade	1
		early	précoce	früh	temprana	Labari	3
		medium	moyenne	mittel	media	Ina, Pepite, Rada	5
		late	tardive	spät	tardía	Kwarta	7
		very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Berninova, Jaga	9
5.	60-69	Stem: hairiness of upper internodes	Tige: pilosité des entre-noeuds supérieurs	Stengel: Behaarung der obersten Internodien	Tallo: vellosidad de los entrenudos superiores		
	(*)						
	(+)						
QN		absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Neska	1
		weak	faible	gering	débil	Prontivesa	3
		medium	moyenne	mittel	media		5
		strong	forte	stark	fuerte	Candy, Kwarta	7
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Berninova, Caravelle, Hanka	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6.	60-69 VG B	Stem: anthocyanin coloration on leaf axil	Tige: pigmentation anthocyanique à l'aisselle des feuilles	Stengel: Anthocyanfärbung der Blattachsel	Tallo: coloración antociánica en la axila de las hojas	
QN	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Acisreina, Fama, Kwarta, Pepite	1
	weak	faible	gering	débil	Candy, Caravelle	3
	medium	moyenne	mittel	media	Castilla, Rada, Trafic	5
	strong	forte	stark	fuerte	Miranda, Nacre	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
7. (* (+)	60-69 VG B	Leaf: shape of tip of leaflet	Feuille: forme de l'extrémité de la foliole	Blatt: Form der Spitze der Blattfieder	Hoja: forma del extremo del foliolo	
QN	convex	convexe	konvex	convexa	Corail, Trafic	1
	straight	droite	gerade	recta	Aneto, Candy, Fama, Kwarta, Prontivesa	3
	concave	concave	konkav	cóncava	Nacre	5
8. (+)	60-69 VG/ MS B	Leaf: width of leaflet	Feuille: largeur de la foliole	Blatt: Breite der Blattfieder	Hoja: anchura del foliolo	
QN	narrow	étroite	schmal	estrecho	Prontivesa	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Hanka, Libia, Pepite	5
	wide	large	breit	ancho	Acisreina	7
9. (* (+)	60-69 VG B	Stipule: anthocyanin coloration of nectaries	Stipule: pigmentation anthocyanique des nectaires	Nebenblätter: Anthocyanfärbung der Nektarien	Estípula: coloración antociánica de los nectarios	
QN	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Albaflor, Jade	1
	weak	faible	gering	débil	Alcaraz, Melissa, Prontivesa	3
	medium	moyenne	mittel	media	Aneto, Castilla	5
	strong	forte	stark	fuerte	Labari, Libia, Nacre	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
10. (* (+)	60-65 VG B	Flower: color of standard	Fleur: couleur de l'étendard	Blüte: Farbe der Fahne	Flor: color del estandarte	
PQ	white	blanc	weiss	blanco	Albaflor	1
	pink	rose	rosa	rosa		2
	light violet	violet clair	hellviolett	violeta claro	Miranda, Piedade	3
	medium violet	violet moyen	mittelviolett	violeta medio	Labari, Nacre	4
	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro	Castilla, Prontivesa	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
11. (*)	71-79 VG B	Pod: hairiness	Gousse : pilosité	Hülse: Behaarung	Vaina: vellosidad	
QN	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Amelia, Spinelle	1
	weak	faible	gering	débil	Alcaraz, Granit	3
	medium	moyenne	mittel	media	Barvicos, Miranda, Topaze	5
	strong	forte	stark	fuerte	Kwarta	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Ina	9
12.	71-79 VG/ MS B	Pod: length (excluding beak)	Gousse : longueur (bec exclu)	Hülse: Länge (ohne Spitze)	Vaina: longitud (excluyendo el pico)	
QN	short	courte	kurz	corta	Acisreina, Berninova	3
	medium	moyenne	mittel	media	Ebena, Fama	5
	long	longue	lang	larga	Miranda, Prontivesa	7
13. (+)	71-79 VG/ MS B	Pod: width	Gousse : largeur	Hülse: Breite	Vaina: anchura	
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Acisreina	3
	medium	moyenne	mittel	media	Ebena, Kwarta	5
	wide	large	breit	ancha	Labari, Prontivesa	7
14.	71-79 VG B	Pod: length of beak	Gousse : longueur du bec	Hülse: Länge der Spitze	Vaina: longitud del pico	
QN	short	courte	kurz	corto	Carole	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Granit, Libia, Labari, Prontivesa	2
	long	longue	lang	largo	Amelia, Candy	3
15. (+)	71-75 MS A	Pod: number of ovules	Gousse : nombre d'ovules	Hülse: Anzahl Samenanlagen	Vaina: número de óvulos	
QN	few	faible	gering	bajo	Barvicos	3
	medium	moyen	mittel	medio	Ina, Labari	5
	many	élevé	hoch	alto	Albina, Ebena	7
16. (*) (+)	89-99 MG	Seed: weight	Graine : poids	Korn: Gewicht	Semilla: peso	
QN	very low	très faible	sehr niedrig	muy bajo	Berninova, Carole	1
	low	faible	niedrig	bajo	Ina	3
	medium	moyen	mittel	medio	Aneto, Rada	5
	high	élevé	hoch	alto	Castilla	7
	very high	très élevé	sehr hoch	muy alto	Labari, Prontivesa	9

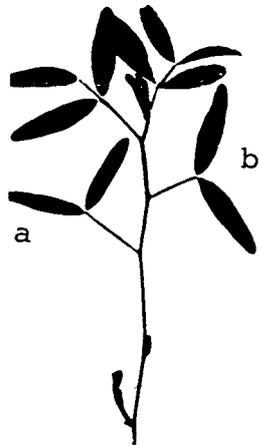
		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17.	89-99 VG (+) A	Seed: shape	Graine : forme	Korn: Form	Semilla: forma		
PQ		circular	circulaire	kreisförmig	globular	Aneto, Ina	1
		slightly irregular	légèrement irrégulière	leicht unregelmäßig	ligeramente irregular	Acisreina	2
		irregular	irrégulière	unregelmäßig	irregular	Castilla	3
18.	89-99 VG (*) (+) A	Seed: ground color of testa	Graine : couleur de fond du tégument	Korn: Grundfarbe der Samenschale	Semilla: color de fondo del tegumento		
PQ		whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino	Ina	1
		greyish green	vert grisâtre	gräulich grün	verde grisáceo	Acisreina, Ebena, Nacre	2
		greyish brown	brun grisâtre	gräulich braun	marrón grisáceo	Candy	3
		brown	brun	braun	marrón	Kwarta	4
19.	89-99 VG (*) (+) A	Seed: brown ornamentation	Graine : ornements brunes	Korn: braune Ornamentierung	Semilla: ornamentación marrón		
PQ		absent	absentes	fehlend	ausente	Albaflor, Albina, Fama, Ina	1
		spotted	mouchetées	gefleckt	en lunares	Cumbre	2
		blotched	tachées	fleckig	manchado	Candy, Pepite	3
		speckled	piquetées	gesprenkelt	graneado	Labari, Prontivesa	4
20.	89-99 VG (*) A	Seed: area of brown ornamentation	Graine : surface des ornements brunes	Korn: Fläche der braunen Ornamentierung	Semilla: superficie de la ornamentación marrón		
QN		very small	très petite	sehr klein	muy pequeña		1
		small	petite	klein	pequeña	Achileas	3
		medium	moyenne	mittel	media	Neska	5
		large	grande	groß	grande	Acisreina, Prontivesa	7
		very large	très grande	sehr groß	muy grande		9
21.	89-99 VG (*) (+) A	Seed: blue-black ornamentation	Graine : ornements bleu-noir	Korn: blauschwarze Ornamentierung	Semilla: ornamentación azul-negra		
PQ		absent	absentes	fehlend	ausente	Albaflor, Albina, Fama, Ina, Kwarta, Nacre	1
		dotted	finement mouchetées	gepunktet	punteado		2
		blotched	tachées	fleckig	manchado	Ebena, Castilla, Prontivesa	3
		speckled	piquetées	gesprenkelt	graneado	Acisreina, Pepite	4
22.	89-99 VG (*) A	Seed: area of blue-black ornamentation	Graine : surface des ornements bleu-noir	Korn: Fläche der blauschwarze Ornamentierung	Semilla: superficie de la ornamentación azul-negra		
QN		very small	très petite	sehr klein	muy pequeña		1
		small	petite	klein	pequeña	Prontivesa	3
		medium	moyenne	mittel	media	Acisreina	5
		large	grande	groß	grande		7
		very large	très grande	sehr groß	muy grande	Ebena	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
23.	89-99	Seed: color of cotyledons	Graine : couleur des cotylédons	Korn: Farbe der Keimblätter	Semilla: color de los cotiledones	
(*)	VG					
	A					
QL	greyish brown	brun grisâtre	gräulich braun	marrón grisáceo	Acisreina, Castilla, Labari, Prontivesa	1
	orange	orange	orange	naranja	Aneto, Ina, Kwarta	2

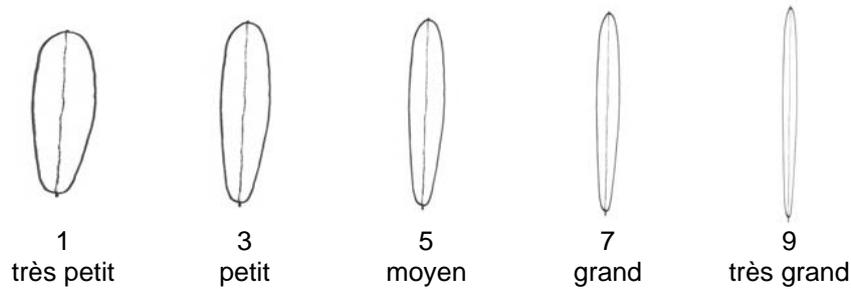
8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plantule : rapport longueur/largeur de la foliole de la deuxième feuille primaire



a : première feuille primaire
b : deuxième feuille primaire



Ad. 4 : Époque de début de floraison

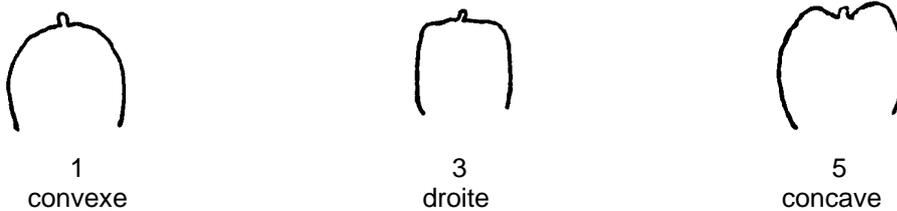
L'époque de début de floraison se situe au moment où 50% des plantes ont au moins une fleur épanouie.

Ad. 5 : Tige : pilosité des entre-nœuds supérieurs

Les observations doivent être effectuées sur le tiers supérieur de la plante.

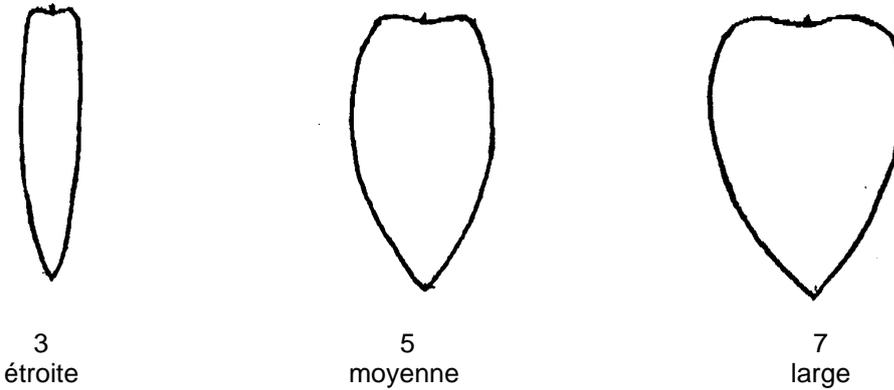
Ad. 7 : Feuille : forme l'extrémité de la foliole

Les observations doivent être effectuées sur le tiers médian de la plante.



Ad. 8 : Feuille : largeur de la foliole

Les observations doivent être effectuées sur le tiers médian de la plante.



Ad. 13 : Gousse : largeur

Les observations doivent être faites sur des gosses vertes bien développées; la largeur est observée de suture à suture sur des gosses non ouvertes.

Ad. 15 : Gousse : nombre d'ovules

Le nombre d'ovules est le mieux observé lorsque les gosses sont aplaties. Le nombre d'ovules doit être observé avant le développement des graines.

Ad. 16 : Graine : poids

Le poids de la graine doit être établi sur la base d'au moins deux échantillons de 100 graines. Les semences immatures et infectées doivent être exclues.

Ad. 17 : Graine : forme

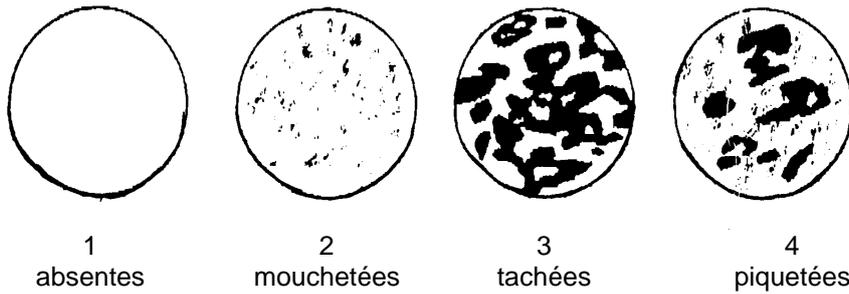
Les graines qui poussent le plus près de l'extrémité du pédoncule ou de l'extrémité distale de la gousse ("graines terminales") devraient être exclues avant l'examen de la forme.

Les observations doivent être effectuées de haut sur des graines étalées sur une surface plate. Les graines doivent être placées sur la ligne entre le hile et la radicule parallèlement à la surface.

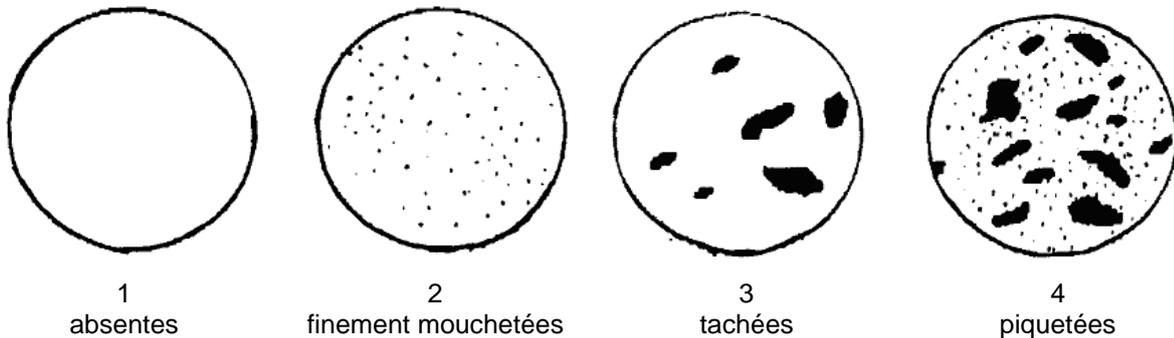
Ad. 18 : Graine : couleur de fond du tégument

La couleur de fond du tégument risque d'être éclipsée par une expression très forte de l'ornementation noir-bleu (caractère 22).

Ad. 19 : Graine : ornementsations brunes



Ad. 21 : Graine : ornementsations bleu-noir :



8.2 *Stades de croissance phénologiques de la vesce commune adaptés du BBCH du pois (Meier 1997)*

Stade principal 0 : germination

- 00 - Semence sèche
- 01 - Début de l'imbibition de la graine
- 03 - Imbibition complète
- 05 - La radicule sort de la graine
- 07 - La pousse traversant le tégument
- 08 - La pousse grandit vers la surface du sol; la courbure de l'hypocotyle est visible
- 09 - Émergence : la pousse perce la surface du sol

Stade principal 1 : développement des feuilles

- 10 - Paire de feuilles à écailles visibles
- 11 - Première feuille étalée
- 12 - 2 feuilles étalées
- 13 - 3 feuilles étalées
- 1. - Stades continus jusqu'à . . .
- 19 - 9 feuilles ou plus étalées

Stade principal 3 : élongation de la tige (pousse principale)

- 30 - Début de l'élongation de la tige
- 31 - 1 entre-nœud visiblement étendu
- 32 - 2 entre-nœuds visiblement étendus
- 33 - 3 entre-nœuds visiblement étendus
- 3. - Stades continus jusqu'à . . .
- 39 - 9 entre-nœuds ou plus visiblement étendus

Stade principal 5 : émergence de l'inflorescence

- 51 - Premiers boutons visibles à l'extérieur des feuilles
- 55 - Premiers boutons séparés visibles à l'extérieur des feuilles mais encore fermés
- 59 - Premiers pétales visibles, fleurs encore fermées

Stade principal 6 : floraison

- 60 - Premières fleurs ouvertes (sporadiquement dans la population)
- 61 - Début de la floraison : 10% des fleurs ouvertes
- 62 - 20% des fleurs ouvertes
- 63 - 30% des fleurs ouvertes
- 64 - 40% des fleurs ouvertes
- 65 - Pleine floraison : 50% des fleurs sont ouvertes
- 67 - Floraison en baisse
- 69 - Fin de floraison

Stade principal 7 : développement du fruit

- 71 - 10% des gousses ont atteint une longueur typique
- 72 - 20% des gousses ont atteint une longueur typique
- 73 - 30% des gousses ont atteint une longueur typique
- 74 - 40% des gousses ont atteint une longueur typique
- 75 - 50% des gousses ont atteint une longueur typique
- 76 - 60% des gousses ont atteint une longueur typique
- 77 - 70% des gousses ont atteint une longueur typique
- 79 - Les gousses ont atteint une taille typique (vertes mûres); semences pleinement formées

Stade principal 8 : Maturation du fruit et de la graine

- 81 - 10% des gousses sont mûres, semences couleur finale, sèches et dures
- 82 - 20% des gousses sont mûres, semences couleur finale, sèches et dures
- 83 - 30% des gousses sont mûres, semences couleur finale, sèches et dures
- 84 - 40% des gousses sont mûres, semences couleur finale, sèches et dures
- 85 - 50% des gousses sont mûres, semences couleur finale, sèches et dures
- 86 - 60% des gousses sont mûres, semences couleur finale, sèches et dures
- 87 - 70% des gousses sont mûres, semences couleur finale, sèches et dures
- 88 - 80% des gousses sont mûres, semences couleur finale, sèches et dures
- 89 - Totalement mûres : toutes les gousses sont sèches et brunes. Les semences sont sèches et dures (mûres dures)

Stade principal 9 : Sénescence

- 97 - Plantes mortes et sèches
- 99 - Produit récolté

9. Bibliographie

Meier U., 1997: Growth stages of mono- and dicotyledonous plants: BBCH-Monograph. Federal Biological Research Center for Agriculture and Forestry (Ed.). Blackwell Wissenschafts-Verlag, Berlin, Wien.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Vicia sativa L."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Vesce commune"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

.....

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

.....

4.1.4 Autre []
(préciser)

.....

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- a) Autofécondation []
b) Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples	Note
5.1 Époque de début de floraison (4)		
très précoce	Barbicos, Piedade	1 []
très précoce à précoce		2 []
précoce	Labari	3 []
précoce à moyenne		4 []
moyenne	Ina, Pepite, Rada	5 []
moyenne à tardive		6 []
tardive	Kwarta	7 []
tardive à très tardive		8 []
très tardive	Berninova, Jaga	9 []
5.2 Stipule : pigmentation anthocyanique des nectaires (9)		
absente ou très faible	Albaflor, Jade	1 []
très faible à faible		2 []
faible	Alcaraz, Melissa, Prontivesa	3 []
faible à moyenne		4 []
moyenne	Aneto, Castilla	5 []
moyenne à forte		6 []
forte	Labari, Libia, Nacre	7 []
forte à très forte		8 []
très forte		9 []
5.3 Graine : couleur de fond du tégument (18)		
blanchâtre	Ina	1 []
vert grisâtre	Acisreina, Ebena, Nacre	2 []
brun grisâtre	Candy	3 []
brun	Kwarta	4 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :
Caractères	Exemples	Note	
5.4 Graine : ornements bruns (19)			
absentes	Albaflor, Albina, Fama, Ina	1 []	
mouchetées	Cumbre	2 []	
tachées	Candy, Pepite	3 []	
piquetées	Labari, Prontivesa	4 []	
5.5 Graine : ornements bleu-noir (21)			
absentes	Albaflor, Albina, Fama, Ina, Kwarta, Nacre	1 []	
finement mouchetées		2 []	
tachées	Ebena, Castilla, Prontivesa	3 []	
piquetées	Acisreina, Pepite	4 []	
5.6 Graine : couleur des cotylédons (23)			
brun grisâtre	Acisreina, Castilla, Labari, Prontivesa	1 []	
orange	Aneto, Ina, Kwarta,	2 []	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez vo tre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Graine : ornements brunes</i>	<i>absente</i>	<i>diffuse seule</i>

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen.

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p.ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]